

Conseil d'École Veauchette

Mardi 13 octobre 2026 à 18h30

Présent.e.s :

Pour les Représentants de Parents d'Élèves : Mme CONTI, Mr DARNAY, Mme DEDINGER, Mme LEFEVRE, Mme GOUJON CALLENS, Mr ROME

Pour l'école : Mme BARRELLON, Mme BARTHELEMY, Mme BOURRIN, Mme CHANUT, Mme Lucille FRANCE (Enseignante stagiaire), Mme LINOSSIER,

Pour la mairie : Mr MURE, Mr JAILLET

Pour la DDEN : Mr JUST

Excusées : Mme GUILLERM (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme CHAMPIER (Institutrice PS-MS), Mme FEROLETO (Institutrice PS-MS)

Rédaction du CR : Représentants des Parents d'Élèves

1. Installation du conseil d'école

• Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Titulaires

Mme CONTI Margot

Mr DARNAY Romain

Mme DEDINGER Marie

Mme LEFEVRE Valérie Anne

Mme GOUJON CALLENS Juliette

Mr ROME Christophe

Suppléants

Mme DUCREUX Sandra

Taux de vote à 49,5%
99 votants
12 bulletins nuls
Suffrages exprimés = 87

• Présentation des membres et rappel du rôle du conseil d'école

Tour de table pour présenter les participants au Conseil d'École.

Rappel du cadre du Conseil d'École avec, au cœur des échanges tripartites, l'intérêt de l'enfant.

Nous rappelons que seront abordées au sein du Conseil d'École les questions collectives uniquement ; pour toute question individuelle, les parents seront réorientés vers le corps enseignant.

2. Bilan de rentrée et organisation de l'école

• Effectifs et répartition des élèves

133 élèves inscrits cette année. Une arrivée est annoncée en MS pour décembre, en attente d'inscription.

L'école doit faire remonter les prévisions d'effectif début novembre ; elle a dans ce sens sollicité les familles des futurs élèves par différents biais.

Pour rappel, seulement 10 CM2 vont quitter l'école l'an prochain.

PS-MS : Mme CHAMPIER et Mme FEROLETO	23
GS : Mme BOURRIN	23
CP-CE1 : Mme LINOSSIER - Lucille FRANCE (Enseignante stagiaire présente les mardis)	22
CE1-CE2 : Mme CHANUT et Mme ALEJANDRO	22
CE2-CM1 : Mme BARTHELEMY	22
CM1-CM2 : Mme BARRELLON	21

• Organisation pédagogique et fonctionnement de l'école

Plusieurs niveaux sont répartis sur différentes classes. L'organisation pédagogique a été pensée avec des temps de décloisonnements pour tous les niveaux ; les groupes de niveaux gardent ainsi des unités d'apprentissages dans un certain nombre de matières.

• Présentation de l'équipe éducative

L'équipe éducative se compose des enseignantes et directrice, mais également du personnel communal (ATSEM) qui ont un rôle important sur les temps de classe ainsi qu'au périscolaire. Nous soulignons la chance, dans notre établissement, de pouvoir avoir les mêmes professionnelles sur ces deux espaces.

L'école accueille également une AESH à mi-temps (12H) affectée à un élève pour un accompagnement individuel.

• Présentation des interventions de l'assistante irlandaise

Aoibhin a démarré son travail auprès des élèves cette semaine. Elle sera présente les lundis jusqu'en avril 2027, intervenant dans tous les niveaux, comme cela avait été proposé par les Représentants des Parents d'Élèves lors d'un précédent conseil d'école.

• Dispositifs d'aide aux élèves : APC, PPRE, pôle ressource, accompagnement des élèves à besoins particuliers

Les enseignantes veillent à identifier les besoins des élèves au regard de leurs résultats scolaires, notamment à travers des tests de positionnement réalisés en début d'année. Lorsque des difficultés sont repérées, des aides sont d'abord mises en place directement au sein de la classe. Si celles-ci ne permettent pas à l'élève de surmonter ses difficultés, différents dispositifs complémentaires peuvent être mobilisés, au niveau de l'école ou en faisant appel à d'autres professionnels, internes ou externes à l'institution.

Au sein de l'école, des **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** sont proposées, sur le temps méridien ou en fin de journée, afin d'accompagner les élèves rencontrant des difficultés ponctuelles. En complément du travail mené en classe et des APC, des **PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Educative)** peuvent être construits afin de formaliser les objectifs de progrès et les aides plus précises à apporter à l'élève.

Lorsque les difficultés persistent malgré ces premières mesures, l'école peut solliciter le **Pôle Ressource de la circonscription**, constitué notamment d'enseignants spécialisés qui interviennent souvent directement auprès des enseignants afin de les conseiller et de les aider à adapter leurs pratiques pédagogiques aux besoins des élèves.

Dans les situations plus spécifiques, lorsque les difficultés de l'élève nécessitent un accompagnement complémentaire, le **PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité)** peut également être sollicité. Il comprend actuellement des enseignants spécialisés et des éducateurs. À terme, les équipes du PAS ont vocation à être complétées par des professionnels paramédicaux (orthophonistes, psychomotricien.ne.s et ergothérapeutes), qui participeront à des temps de synthèse. Les éducateurs peuvent, quant à eux, intervenir directement auprès des familles afin de les accompagner et de les orienter vers les soutiens adaptés. Les PAS interviennent auprès des établissements publics et privés, de l'école élémentaire au lycée, dans des situations spécifiques nécessitant une réponse adaptée aux besoins de l'élève.

Sur notre circonscription, nous avons la possibilité de mobiliser un médecin scolaire, ainsi que l'Infirmière du collège.

Le médecin peut proposer un rdv au Centre Médico Scolaire (à Andrézieux), notamment aux élèves de GS suite à des exercices d'évaluation en classe et au questionnaire parental.

L'infirmière scolaire intervient pour les CE2 qu'elle reçoit en visite médicale. Il est en projet qu'elle puisse être mobilisable concernant le programme EVAR.

Concernant les besoins d'AESH, un dossier MDPH doit être constitué par la famille, comprenant un volet scolaire à remplir par l'école, puis envoyé à la MDPH (= Maison Loire Autonomie).

3. Règlement et vie de l'école

• Vote du règlement intérieur

Voir Documents en annexe

Nombre de votants = 15

Pour	Contre	Abstention
Unanimité	0	0

Le présent règlement intérieur sera donc appliqué jusqu'au prochain vote lors du 1^{er} Conseil d'École 2027-2028.

• Charte de la laïcité

Voir Document en annexe

• Règles relatives à l'utilisation des outils numériques et d'Internet à l'école

Voir Document en annexe

Le document est signé par les élèves de CM qui utilisent parfois les outils ordinateur et tablettes dans le cadre de recherches de classe.

• Charte du parent accompagnateur

Voir Document en annexe

Ce document a été récemment travaillé dans l'objectif d'un déroulement des sorties le plus fluide possible.

4. Projets pédagogiques

• Présentation des projets

1) Projets nationaux

- **Journée « Non au harcèlement scolaire »** le 5/11 ; lien avec des actions à mener dans le cadre du programme pHARe. Cette année, la période de l'Automnale du Livre à Sury-le-Comtal tombe sur la même période, il y aura alors peut-être un décalage de date.
- **Journée nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix** ; mise en œuvre cette année par le Ministère de l'Éducation Nationale. Cette journée doit se dérouler au plus près du 11/11. A l'école de Veauchette, il sera organisé un temps d'hommage le 10/11 matin, avec un regroupement des CE2, CM1 et CM2. Il est prévu que des textes soient lus (lettres de Poilus), que la Marseillaise soit chantée ; les élus ont reçu une invitation.

2) Loire Forez Agglomération (LFA)

- **Catalogue LFA** très riche d'interventions, notamment autour des thèmes « École promotrice de santé » et « Éducation au développement durable ». Différentes activités vont être mises en place à l'école, avec des interventions en classe ou à l'extérieur (traitement de l'eau, alimentation...) ; les informations seront transmises aux familles en temps voulu.
- **Piscine** : obligation de valider le « Savoir nager » en fin de cycle 3. Le cycle piscine est cette année organisé pour les CP, CE2 et CM2, sur décembre et janvier. Nous soulignons la chance pour nos élèves d'avoir assez facilement accès à des espaces de nage en dehors de l'école, ce qui fait que la plupart sont rapidement à l'aise dans l'eau. LFA finance le transport ainsi que les entrées à la piscine, ce qui permet d'accompagner les élèves sur plusieurs cycles durant leur scolarité. Les CP et CM2 iront en même temps à la piscine, accompagnés de Mme LINOSSIER ; Mme BARTHELEMY emmènera quant à elle les CE2. Parallèlement, les élèves restant en classe seront en décrochage.

3) Automnale du Livre à Sury-le-Comtal

Un spectacle est offert aux maternelles le mardi 3/11 à Sury.

Pour les élèves de primaires, une autrice de littérature jeunesse (Sylvie ARNOUX) viendra rencontrer les classes, le jeudi 5/11.

L'école rappelle qu'il est possible pour les familles de se rendre également à cet événement en dehors du temps scolaire, de participer aux différents ateliers et de voir les productions artistiques réalisées par les élèves.

4) Spectacle des 3 chardons

Spectacle proposé chaque année aux maternelles et Cycle 2. Le spectacle aura lieu à Veauchette en Mars 2027. La thématique traitée sera celle de l'Afrique ; elle sera retravaillée avec les élèves sur d'autres temps scolaires.

5) Association « Lire et Faire Lire »

L'école accueille cette année encore Michèle et Marie qui viennent une fois par semaine pour des temps de lectures proposés à de petits groupes (MS, GS et CP). Si les conditions s'y prêtent, les PS pourraient également en bénéficier plus tard dans l'année.

6) Savoir rouler à vélo

Co-financement de la Mairie (à 1/3) et de LFA (à 2/3). Les séances auront lieu après les vacances de la Toussaint pour les CM1 et CM2 : Travail d'équilibre, de sécurité, de règles de déplacement...

7) Visite de la caserne des pompiers

Cette visite a eu lieu le 12/10 après-midi pour les CP CE1 et CE2. Un travail a été réalisé concernant le rôle des pompiers, la manière dont on peut passer l'alerte en cas de danger...

8) Sorties Cycle 3

Les élèves du cycle 3 iront visiter le Planétarium et le Musée de la Mine à Saint-Etienne, sur deux journées différentes, dans le cadre de leur travail en sciences et en histoire.

9) Sortie musée Cycle 1

Les PS MS et GS iront au Musée des civilisations dans le cadre de leur travail sur l'Afrique (en lien avec le spectacle des 3 Chardons).

10) Autres projets

Un financement sera peut-être possible pour l'association Pont et Pignons qui interviendrait autour du vélo pour les élèves hors CM1-CM2.

Un travail autour du goût pourra être organisé au retour de Mme CHAMPIER (PS-MS), en décalage avec la Semaine du Goût qui se déroule d'ordinaire du 12 au 18 octobre.

Financement Sou des écoles

L'AG du Sou des Écoles de Veauchette a eu lieu la semaine dernière. Cette année encore un budget appréciable (environ 5500 euros) sera proposé à l'école qui répartira la somme entre les différents projets. Chaque année, le Sou permet le financement des calculatrices, offerts aux CM2, ainsi que des dictionnaires offerts aux CE1. Traditionnellement, le Sou finance également la photo du Père Noël.

• Présentation classe découverte

Mme CHANUT et Mme LINOSSIER sont en train de construire un projet de séjour « classe découverte » pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. Ce séjour aura lieu du 24 au 26 mai 2027 à Bully (dans la Loire).

L'école a à cœur depuis de nombreuses années de proposer au moins un séjour à chaque enfant au cours de sa scolarité à Veauchette.

La thématique de ce séjour sera « Sport et 4 éléments » : randonnée, escrime, tir-à-l'arc, course d'orientation, atelier argile, travail autour du feu...

Une première réunion sera proposée aux parents avant les vacances de Noël.

Une recherche de financement sera nécessaire afin de diminuer au maximum le coût pour les familles (à titre indicatif, les familles avaient déboursé seulement 60 euros lors du dernier séjour).

Le coût initial serait de 185€/ enfant, somme comprenant le séjour, le transport et les activités. Une partie de cette somme sera ainsi financée par le Sou des Écoles, un autre par la Mairie. Les institutrices prévoient éventuellement de mettre en place des animations gérées par les enfants afin d'alléger le coût final pour les parents.

Mme CHANUT et Mme LINOSSIER questionnent l'avis du conseil d'école concernant ce projet ; à l'unanimité les personnes soulignent la richesse de ce type d'expérience et anticipent le plaisir qu'auront les enfants à participer à ce séjour !

5. Prévention, protection et climat scolaire

Plusieurs dispositifs s'entrecroisent autour du bien-être et de la sécurité des élèves.

• École promotrice de santé

➔ « Éduquer, prévenir, protéger, promouvoir la santé physique et psychologique »

Un travail est réalisé autour de la prévention du sommeil, de l'alimentation, de l'hygiène, des écrans, de la santé mentale... L'enjeu est d'appréhender la manière dont on prend soin de soi mais également des autres. Ce dispositif s'articule avec le travail en sciences.

• Présentation du programme pHARe : Prévention et traitement des situations de harcèlement

Rappel du numéro national contre le harcèlement à l'école **N° 3018**

Ce numéro est accessible par les parents (et éventuellement les élèves). Lorsqu'une situation de harcèlement est dénoncée par un parent, une information est faite au Rectorat, qui lui-même transmet la Direction Académique, qui signale alors la situation à l'école. En parallèle, il est donc préférable que la famille prenne directement contact avec le corps enseignant.

Nous rappelons qu'une situation de harcèlement se différencie d'une situation de conflit par le caractère répété des interactions, humiliantes, entre deux élèves dont un qui aurait l'ascendant sur l'autre.

L'école rappelle qu'il est essentiel de signaler à l'équipe enseignante les situations conflictuelles. La première étape est de proposer aux élèves de communiquer entre eux à propos de ce qui pose problème. Si cet échange n'est pas possible, les élèves font appel à un adulte pour servir de médiateur.

L'enjeu est d'apprendre à gérer les conflits sans faire appel à la violence. Les parents sont invités à tenir ce même discours auprès de leurs enfants : la violence est interdite, y compris quand il s'agit d'une réponse à un acte violent. Les élèves peuvent naturellement se défendre en cas d'agression (et de danger immédiat), mais en aucun cas faire preuve de violence en dehors de ce contexte spécifique.

Dans le cadre du protocole pHARe, les enseignantes sont référentes harcèlement dans chaque cycle. Au-delà de l'équipe de l'école, il existe sur chaque circonscription une Cellule harcèlement (inspectrice et enseignants référents). Des actions sont menées avec les élèves, selon les indications ministérielles (journée « Non au harcèlement » et production d'une affiche par les CM1-CM2).

• EVAR – Éducation à la vie affective et relationnelle

Programme pour les maternelles et primaires : Respect de soi et des autres, Identification des expressions et des émotions, Relation avec les autres et respect de l'intimité, Prévention des violences et développement d'une culture du respect.

Ces thématiques sont abordées de différentes manières du PS au CM2, en fonction du niveau de maturité des enfants, avec souvent pour support des albums de littérature jeunesse.

• Compétences psychosociales (CPS)

Les Compétences Psychosociales désignent différentes capacités comme identifier exprimer ses émotions, gérer son stress, consolider son estime de soi, travailler la communication, coopérer, gérer les conflits... A l'école, à travers les événements de la vie de classe ainsi que lors de temps dédiés, le travail sur les CPS se fait en complément de ce qui est à travailler au quotidien dans les familles.

6. Sécurité et protection des élèves

• Présentation du PPMS

= Plan Particulier de Mise en Sécurité

Objectif : anticiper et prévoir d'éventuelles situations dangereuses. L'équipe propose aux enfants une familiarisation avec les comportements adaptés, sans créer d'inquiétudes inutiles.

• Bilan / calendrier des exercices de sécurité : incendie, risques majeurs, intrusion

Risque incendie qui concerne tous les bâtiments. Un exercice a été réalisé le 29/9, les enfants et les enseignants étaient prévenus. 1 minute 15 seulement a été nécessaire pour mettre tout le monde en sécurité.

Une fausse alerte a également eu lieu aujourd'hui ; tout le monde a également fait preuve d'une grande rapidité pour l'évacuation.

Risque majeur inondation pour lequel un exercice a été réalisé le 5/10, en lien avec la mairie. Une quarantaine de minutes ont permis à tous de se rendre au Domaine de Veauchette en Forez, qui se situe en dehors de la zone inondable.

Exercice intrusion réalisé le 12/10. Un exercice académique concernant tous les établissements sera également organisé prochainement. Pour les classes maternelles cet exercice s'organise autour d'histoires (Le loup et les 7 chevreaux...)

• Consignes de sécurité et information des familles

L'école nous indique que des consignes précises de la Préfecture devront être respectées par les familles si un jour un protocole évacuation ou confinement venait à être déclenché. *Cf Document en annexe.*

Il est rappelé qu'un moyen essentiel de transmission des informations se situe au niveau de la mairie. Ainsi, les nouvelles familles qui ne l'auraient pas encore fait sont invitées à transmettre leurs coordonnées téléphoniques à la mairie qui envoie des messages en cas de risque, comme cela avait été fait lors de la dernière menace d'inondation. Ce point sera ré-évoqué dans le prochain bulletin municipal.

Le conseil d'école interroge la mairie à propos du Dispositif Anti-Intrusion déjà discuté lors des précédentes réunions. Mr MURE nous informe que des annulations puis réactivations de possibles subventions ont eu lieu ces derniers mois. La mairie vient de resolliciter une aide financière, qui permettrait la prise en charge de 50% des 6000 euros nécessaires pour le dispositif.

7. Questions diverses

Installation de la clim réversible

L'activation effective des climatisations aura lieu durant les vacances de Toussaint (2 jours d'intervention nécessaires). Les clim réversibles seront donc utilisées pour le chauffage au retour des vacances. La mairie rappelle que le cout total aura été de 56000 euros TTC.

Un système de déclenchement sera programmé et géré à distance par la mairie. L'équipe pédagogique souhaiterait pouvoir elle-même réguler la température dans une certaine mesure. Une personne de l'équipe municipale sera référente du système de clim/chauffage.

Espace jardin

Pendant les vacances scolaires il y aura des travaux de terrassement au niveau de cet espace (ancien potager) afin d'enlever les nombreuses pierres et aplanir le terrain. Par la suite, cet espace accueillera le parcours de billes souhaité par les élèves.

Absence de Mme CHAMPIER

Mme CHAMPIER (PS-MS) est absente depuis deux semaines. Malgré une grande anticipation, la question des remplacements a été périlleuse. Mme CHANUT explique que c'est la Direction Académique qui gère tous les remplacements. Ainsi, plusieurs enseignants se sont succédés, avec pour conséquence beaucoup de changements pour nos jeunes élèves.

Mme CHAMPIER avait préparé un dossier détaillé avec les compétences à travailler au fil des semaines ; chaque remplaçant a reçu ce dossier ainsi que toutes les informations relatives à la préservation de la continuité pédagogique.

Remerciements

L'école et les représentants de parents d'élèves remercient la mairie pour les récents aménagements ainsi que pour la générosité des aides financières.

Le conseil d'école remercie le Sou des écoles pour leur soutien financier précieux, ainsi que les parents qui se mobilisent régulièrement afin que les différents projets puissent aboutir et se dérouler de manière apaisée.

Nous remercions également le personnel enseignant pour l'ouverture sur l'extérieur dont l'école fait preuve, mais également plus spécifiquement Mme CHANUT pour la précision des échanges de ce soir qui permet à tous de se projeter sereinement pour l'année scolaire à venir.